

GRAND ANGLE

À EXPLORER

LE SPORT À L'HEURE DES JEUX OLYMPIQUES

P.09

À SUIVRE

Le musée
maritime
change de
physionomie

P.08

À PRÉSERVER

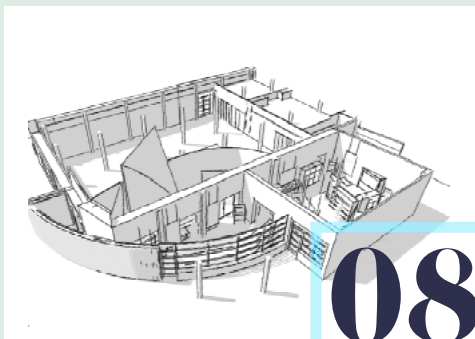
L'arbre,
un bien
commun

P.14

À DÉCOUVRIR

L'agenda
de l'été

P.20



08

À SUIVRE

Le musée maritime change de physionomie

LE SPORT À L'HEURE DES JEUX OLYMPIQUES

Le sport à Carantec aujourd'hui et demain
La politique jeunesse et sports
Soutien aux jeunes sportifs du monde de la voile
Le Tennis Club des Deux Baies fête ses cinquante ans!



14

À PRÉSERVER

L'arbre, un bien commun
Une nouvelle vie pour le bois

04

À REVOIR

06

À FEUILLETER



09

À EXPLORER



18

À DÉCOUVRIR

Départ en retraite d'Annie Saliou et arrivée de Morgane Salaun au poste de Directrice Générale des Services
L'agenda de l'été

22

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

23

À NOTER

Directrice de publication : Nicole Ségalen-Hamon
Photos et illustrations : PoloAlbum, Philippe Grincourt, Jean-Philippe Merret
Conception et mise en page : D'une idée l'autre
Impression : Clôître imprimeurs
Imprimé sur papier recyclé
Distribution : Ville de Carantec
Tirage : 3 000 exemplaires

GRAND ANGLE - CARANTEC
BP 14 - 29 660 Carantec
T 02 98 67 00 30 - F 02 98 67 07 44
secretariat@ville-carantec.com
www.ville-carantec.com

ÉDITO



Chères Carantécoises,
Chers Carantécois

UNE SITUATION INÉDITE

Vous avez été nombreux à venir voter le 9 juin pour les élections européennes. Le taux de participation a été supérieur à 68 %. Nous sommes fiers que les Carantécois s'intéressent à la politique européenne et à la vie locale. Merci de vous êtres déplacés et de montrer ainsi l'importance du vote.

Mais la décision du président Macron de dissoudre l'Assemblée nationale et de provoquer de nouvelles élections législatives est venue percuter de plein fouet le fonctionnement de la vie politique.

Quand vous me lirez, les élections législatives seront passées. Qui nous gouvernera ? Quel sera l'impact sur notre vie de citoyen et sur notre commune ? Autant de questions sans réponse, mais autant d'inquiétude à venir !

Malgré toutes ces incertitudes, nous continuons, à notre échelle, à travailler pour améliorer votre cadre de vie au sein de notre commune.

Je vous souhaite de passer un bel été qui, cette année, sera ponctué d'animations portées par les élus, par l'Office de tourisme et par nos associations toujours impliquées et force de propositions.

De bons moments partagés feront du bien à toutes et tous.

Bonnes vacances.

Nicole Ségalen-Hamon
Maire

Karantegadez,
Karantegad ker,

UN EMBANNADUR DIGENT

Deuet oc'h niverus da votadegoù Europa d'an 9 a viz Mezheven. Feur ar perzhiadur enno a zo aet en tu all da 68 %. Lorc'h enno da welet ar Karantegiz o kemer perzh e-barzh politikerezh europat hag er vuhez lec'hel. Trugarez deoc'h evit bezañ deuet evit diskouez pegen pouezus e oa ar votadeg.

Met diviz ar prezidant Macron o tivodañ Kamb ar gannaded gant votadegoù nevez er gambr 'n eus roet un taol skourjez e mont en-dro ar vuhez politikel.

Pa lennit ac'hanon, mouezhiadeg ar gannaded a vo tremenet. Gant piv e vimp renet ? Peseurt pouez e n'o an diviz-se war buhez ar geodedourien ha war hor c'homun ? Goulennoù hep respont gant nec'hamant evit an amzer da zont !

En amizivin e kendalc'homp da labourat evit ar pezh a sell ouzhomp evit gwellaat tachenn hor buhez e-kreiz hor c'homun.

Hetiñ a ran deoc'h un hañvezh kaer, buhezet ha douget gant an dilennidi, Ofis an douristelezh hag ar c'hevridegezhioù war ar pont atav.

Ar pennadoù-amzer lodennet a roio vad d'an holl.

Vakansoù brav deoc'h !

Nicole Ségalen-Hamon,
Itron Vaer

POINT DE VUE PMR

En collaboration avec Edith Vigné, paysagiste, la municipalité a réalisé un point de vue pour les personnes à mobilité réduite à la pointe de Pen al Lann. Ce point de vue permet d'observer l'île Louët, le château du Taureau, l'île Noire, ainsi que la pointe de Primel.



B

FÊTE DE LA MUSIQUE

Malgré la pluie et le vent, Carantec a fêté la musique vendredi 21 juin. La soirée organisée au Jardin du verger et au bourg par la municipalité avec Cap Carantec, Airs de fêtes, Carantec culture et l'association artistique a commencé par la prestation des chorales des écoles primaires Saint-Joseph et des Cormorans et du collège des Deux Baies.



O



LES RENCONTRES DE LA BAIE

Succès de la première édition organisée à Carantec par l'association Culture Planète 29. Un festival qui mêle qualité et convivialité autour de grands noms de la littérature.

R

FÊTE DU SPORT

La journée internationale des JO s'est déroulée dimanche 23 juin. Au programme, marche et vélo le long de la corniche, yoga et danse Espace Andre Jacq, olympiades, beach hand, beach soccer, boxe et Tai Chi Chuan au Kelenn. De beaux moments de partage même si la météo a contrarié le bon déroulement des activités.



BALADE ARTISTIQUE

Belle réussite de la seconde édition de la balade artistique qui s'est déroulée le 19 mai dernier. Une quarantaine d'artistes a présenté ses œuvres tout au long du parcours.



© Jean-Philippe Merreyt

AVIRON

L'aviron de mer était à l'honneur le 12 mai dernier en Baie de Morlaix, où s'est déroulée la 4^{ème} manche du championnat régional.



R

COMMERÇANTS

LES CHANGEMENTS 2024 !



DOUCE VAGUE, UN NOUVEL INSTITUT DE BEAUTÉ

Karine et son équipe vous accueillent du mardi au samedi dans un espace moderne et confortable comprenant deux cabines de soins, un spa avec hammam qui peut être privatif (4 personnes maximum.). Douce Vague est un institut consacré à l'évasion, au bien-être et à la beauté, pour les femmes et les hommes.

+ D'INFOS

10, rue Maréchal Foch.
Tél. : 02 98 61 53 24
www.douce-vague.bzh
Horaires : mardi, jeudi et vendredi : 9h-18h30, mercredi : 9h-18h, samedi : 9h-17h30



MONA MASSAGE

Après plusieurs années à accompagner les femmes dans le secteur de la maternité, Morgane Le Joncour a souhaité s'orienter dans le bien-être. Diplômée et formée à Paris à la Miki School, elle propose à son domicile des massages sur-mesure d'une heure, inspirés des différentes techniques apprises pour vous offrir un soin de qualité. Une parenthèse douce dans notre vie qui défile.

+ D'INFOS

9, rue Forbin. Tél. : 06 62 55 09 85
mona.massagebienetre@gmail.com

SOPHRO YOGA

Laurence Baron-Witzmann a ouvert un atelier de développement personnel et d'accompagnement thérapeutique. Sophrologue et enseignante de yoga, elle propose des séances collectives (à Carantec) et individuelles sur rdv à domicile ainsi qu'à la Maison de Santé de Henvic.

+ D'INFOS

8, rue André Colin.
Tél. : 06 76 83 52 53
baronwitzmann@sophroyoga.fr



ARTISANAT D'ART STÉPHANIE SÉRUZIER

Cette artiste peintre laqueur expose et travaille dans son nouvel atelier, ouvert depuis novembre 2023. Elle crée des bijoux, des meubles laqués, des portes, des tableaux où s'entrelacent les couleurs, les motifs, les feuilles d'or, poudres de métaux précieux... Elle réalise aussi des commandes.

+ D'INFOS

75, rue Pasteur.
stephanieseruzier.com
Instagram : Sérurier -art

BOULANGERIE-PÂTISSERIE POULIQUEN, CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Michèle et Christian Pouliquen ont repris la boulangerie-pâtisserie Demais en mai 2024. Le magasin est ouvert tous les jours, sauf le mercredi, de 6h30 à 19h. En été, il sera ouvert tous les jours.

+ D'INFOS

8, place de la Libération



GALERIE SEREN

La boutique « MX » est devenue « Galerie Seren ». Elle rayonne grâce aux artistes qui illuminent par leurs œuvres et leurs créations. Vous pourrez découvrir le travail de Maximilie Hareng qui dessine sur d'anciennes cartes marines au fusain, Sharingbijoux dont l'histoire est liée au destin de trois nonnes tibétaines, MX et ses créations remplies de douceur autour de perles de culture, la Maison Mona où ses coussins, ses étoles en velours de soie et autres... habillent avec grâce la Galerie et Glaz&Glow pour ses vitraux scintillants et ses pierres.

+ D'INFOS

2, rue du Kelenn.
Ouvverte à l'année. 7 jours/7.
Tél. : 07 81 94 29 79

AL INFOGRAPHIE, CRÉATION DIGITALE

Basée à Carantec, AL Infographie est une nouvelle entreprise de création digitale. Elle propose des solutions graphiques sur mesure : identité visuelle (charte graphique, logotype), infographie (affiche, flyer, brochure), design graphique (mise en page, cartographie illustrée, plan 2D) et vidéo (motion design, événementiel, clip promotionnel). Faites confiance à AL Infographie pour donner vie à vos projets !

+ D'INFOS

Tél. : 07 65 68 16 21
www.alinfographie.fr

URBANISME

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Devant les interrogations des Carantécois, il est important de rappeler quelques obligations et règles essentielles en matière de démarches liées à l'urbanisme.

Les règles d'urbanisme sont principalement régies par le Code de l'Urbanisme et par le PLUih¹ de Morlaix Communauté, avec certaines spécificités carantécoises.

Nous constatons que de nombreux travaux sont réalisés sans demande d'autorisation. Face à la complexité des règles du PLUih, cette foire aux questions permettra de lever les doutes qui pourraient subsister pour vos futurs travaux.

Les règles sont différentes selon les secteurs, certains étant soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. À Carantec, trois sites sont concernés : Pen al Lann, Île Callot, périmètre de 500 m autour du porche de l'église.



FAQ

JE SOUHAITE FAIRE UNE EXTENSION, QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

Une déclaration préalable (DP²) ou un permis de construire (PC³) est obligatoire pour toute extension en secteur ABF, au dessus de 5m² hors secteur ABF (ES⁴ ou SP⁵). La nature du dossier est liée à la taille de l'extension et à sa localisation (zone U). Si la surface après travaux devient supérieure à 150 m², le recours à un architecte est obligatoire. Les DP ne sont pas soumises à architecte.

JE REFAIS MA CLÔTURE, DOIS-JE DÉCLARER LES TRAVAUX ?

Oui, une DP obligatoire, sauf en mitoyenneté hors secteur ABF⁶. Pour rappel, les hauteurs maximales sont de 1,50 m sur rue ou sur un espace ouvert public et de

1,80 m en mitoyenneté. En cas de réfection de clôture ancienne, cette règle s'applique.

UN RAVALEMENT NÉCESSITE-T-IL UNE DÉCLARATION PRÉALABLE ?

Hors secteur ABF, une DP est nécessaire dans le cas d'une modification (ouvertures, matériaux, couleur, menuiseries...). Un ravalement à l'identique ne nécessite pas d'autorisation. En secteur ABF, une déclaration est obligatoire y compris pour une réfection à l'identique.

JE DOIS REFAIRE MA TOITURE, QUELLES SONT MES OBLIGATIONS ?

Vous êtes dispensé, s'il n'y a pas de changement de matériaux. En cas de changement de matériaux, une DP est obligatoire.

POUR UN ABRI DE JARDIN, FAUT-IL UNE AUTORISATION ?

Tout abri de jardin de plus de 5 m² doit faire l'objet d'une DP ou d'un PC (>20 m²). Dans le secteur ABF, même un abri de moins de 5 m² nécessite une DP.

Ces règles ne sont pas exhaustives. Des règles spécifiques peuvent également s'appliquer en fonction de la localisation. Il convient donc de se renseigner afin de connaître les règles applicables à votre projet. Le règlement est consultable sur le site internet de la commune ou en contactant le Service Urbanisme sur rendez-vous (02 98 67 00 30 - urbanisme@ville-carantec.com).

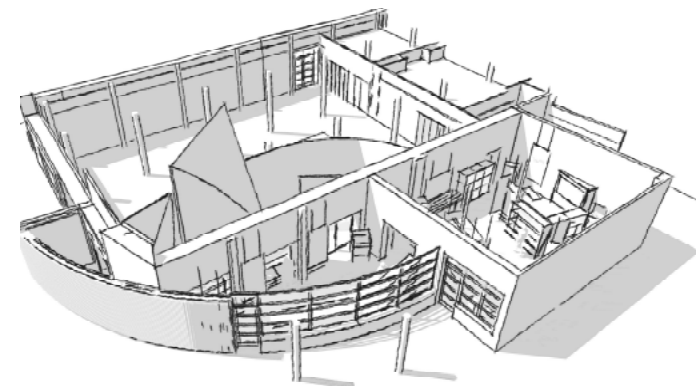
¹ PLUih : Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'habitat
² DP : déclaration préalable

³ PC : permis de construire
⁴ ES : emprise au sol
⁵ SP : surface plancher

⁶ ABF : Architecte des Bâtiments de France

LE MUSÉE MARITIME CHANGE DE PHYSIONOMIE

La valorisation du patrimoine local présentée sur la base d'un parcours qualitatif est le point fort de ce nouveau projet.



La municipalité et l'association des Amis du Musée repensent depuis l'automne dernier le projet de transfert et de modernisation du Musée maritime initié sous le précédent mandat, sur une surface réduite de 120 m². Le parcours retenu valorise la riche histoire maritime du territoire. De nombreuses familles de marins pêcheurs, ostréiculteurs, plaisanciers et constructeurs de bateaux s'y sont succédé. À travers les bateaux, bateaux de travail comme de plaisance ou d'évasion, ce sont les portraits de ces hommes et de leurs embarcations que le parcours de visite explore. L'ambition est également de mettre en avant les différentes activités de l'homme autour des dangers de la mer. Des vitrines présentent des vestiges de l'épave l'*Alcide* et des séquences évoquent la navigation en baie de Morlaix.

Des histoires fortes aux itinéraires quelquefois tragiques et passionnants qui permettent encore aujourd'hui à la ville de Carantec et à la baie de Morlaix de se distinguer.

UN COÛT MAÎTRISÉ

Pour mettre en œuvre ce nouveau projet du Musée maritime de la baie de Morlaix, les travaux de muséographie et de scénographie déjà financés pour le pro-

jet initial sont réutilisés. Le coût prévisionnel total comprenant les travaux, l'agencement et les honoraires de maîtrise d'œuvre, est de 318 000 € TTC, soit moins de 30 % du montant prévu dans la version abandonnée en 2022.

La moitié de cet investissement devrait être financée par des aides provenant de la Région, de l'Europe et du ministère des Armées à travers le programme « Chemins de mémoire ». La gestion de cet équipement, dont la réouverture est attendue pour le printemps prochain, sera confiée aux Amis du Musée, ce qui entraînera des coûts de fonctionnement faibles pour le budget communal.

Rôle du Musée maritime de la baie de Morlaix

- Valoriser l'histoire maritime de la baie de Morlaix et contribuer au développement d'une culture maritime sur le territoire ;
- Montrer la diversité des activités maritimes, leurs mutations, leur caractère contemporain ou leur disparition, dans une perspective économique, mais aussi ethnologique ;
- Porter des actions pédagogiques, par l'intermédiaire des bénévoles de l'association, notamment pour la transmission du devoir de mémoire.

Cette nouvelle implantation du Musée maritime de la baie de Morlaix permettra de conserver une surface de 230 m² au rez-de-chaussée de l'Espace André Jacq, à l'emplacement de l'actuel Forum. Cette surface sera ultérieurement aménagée pour un usage polyvalent (spectacles, animations, etc.).

Avec le nouvel Office de tourisme, les salles d'exposition côté rue Pasteur, la future école de musique et les activités artistiques prochainement aménagées à l'étage, le nouveau Musée maritime de la baie de Morlaix va contribuer à faire de l'espace André Jacq, un pôle culturel et associatif complet et vivant, au cœur de la commune. ●



DOSSIER

LE SPORT À L'HEURE DES JEUX OLYMPIQUES

Cette année olympique nous offre l'opportunité de mettre en valeur l'offre sportive sur la commune. Qu'ils soient nautiques, collectifs, individuels, tous ces sports bénéficient d'un cadre unique de pratique. La municipalité, labélisée « Terre de Jeux 2024 », soutient le développement des pratiques sportives auprès de tous les publics, à travers différentes actions qui vont de l'amélioration des équipements, à la mise à disposition de ressources humaines et financières, en passant par l'accueil de manifestations sportives sur son territoire.

LES INFRASTRUCTURES

LE SPORT À CARANTEC AUJOURD'HUI ET DEMAIN

LE COMPLEXE DU MENEYER

Site principal des activités sportives de Carantec, le complexe du Meneyer accueille les associations, collégiens, écoles tout au long de l'année. Entre le Stade Jean Madec, la salle de tennis du Meneyer et la salle de sports Maurice Guyomard, plus d'une dizaine d'activités s'y déroulent : football, tennis, handball, tennis de table, gym, taekwondo, etc. Ces sites sont entretenus quotidiennement par les services techniques, alors que des investissements réguliers sont réalisés pour améliorer les conditions de pratique.

UN NOUVEAU COURT DE TENNIS À L'ÉTUDE

Sur le pôle tennis du Meneyer, la surface a été changée en 2021 et remplacée par du « GreenSet », une résine synthétique. Surface dite dure, elle assure un jeu rapide. Rendue inadaptée et glissante en raison de sa vétusté, la surface n'avait pas été changée depuis plus de 35 ans.

Face à l'évolution constante du nombre de licenciés, afin de dispenser des cours et d'accueillir des compétitions dans des condi-

tions satisfaisantes, la commune et le TC2B étudient la possibilité de transformer les actuels courts extérieurs en courts couverts. Menée en partenariat avec Finistère Ingénierie Assistance, cette étude permettra de mieux définir les contours du projet.

LE KELENN, SITE DE COMPÉTITION ET DE LOISIRS PAR EXCELLENCE

Autre lieu incontournable des activités sportives et nautiques, le Kelenn est le théâtre de nombreuses compétitions au printemps et en été. En mai dernier, le championnat régional d'aviron de mer s'est tenu dans des conditions exceptionnelles. 300 rameurs ont fait le spectacle entre l'île Louët et le Château du Taureau.

L'année prochaine, les 28 et 29 juin, ce sera au tour du T24 (24 h de Triathlon) d'investir le site du Kelenn pour une compétition hors norme où une centaine de triathlètes vont s'affronter, en individuel ou en relais, pendant 24 h « non stop » pour 4 h de natation, 12 h de vélo et 8 h de course à pied. Un rendez-vous à ne pas manquer ! La saison 2025 verra enfin plusieurs compéti-



tions d'Optimist grand ouest investir le site ainsi que l'Aqua'Rantec, le désormais traditionnel Swim run de printemps.

UN PÔLE BIEN-ÊTRE EN CŒUR DE BOURG

Depuis la rentrée dernière, les pratiques bien-être telles que le yoga, la sophrologie, le Tai-Chi et le Qi-Gong, la gymnastique adaptée bénéficient d'un pôle dédié au sein de l'espace André Jacq, dans des salles entièrement rénovées qui verront cette année encore des aménagements réalisés pour le confort des pratiquants.

UN TERRAIN DE PÉTANQUE

Avec la fin des travaux de la salle du Kelenn prévue pour la fin de l'année, les abords immédiats vont également se transformer. Un terrain de pétanque verra le jour et permettra aux adeptes de bénéficier d'un lieu dédié et de qualité. Les travaux des abords débiteront une fois la rénovation de la salle terminée.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE GOLF DE LA BAIE DE MORLAIX

Créé en 1993 à l'initiative de la Société d'économie Mixte des Pays de Morlaix, le golf de la Baie de Morlaix, a changé de main le 17 mai dernier : les collectivités de Carantec et de Morlaix Communauté ayant décidé de mettre un terme aux baux qui liaient les propriétaires des terrains. C'est l'entrepreneur nord-Finistérien Franck Jaclin qui a pris les rênes du 9 trous, considéré comme le plus beau de Bretagne. Avec six salariés, Franck Jaclin peut s'appuyer sur Florian Le Guen, nouveau directeur, pour impulser une nouvelle dynamique. ●

EVEIL SPORTIF

La municipalité accueillera dès la rentrée une nouvelle activité « éveil sportif - baby gym » à destination des plus jeunes, proposée par l'association Morlaix Saint Pol Gym qui investira l'école maternelle Les Cormorans le mercredi matin. Baby gym pour les enfants nés en 2021/2022 entre 9 h 45 et 10 h 30 et éveil gymnique pour les enfants nés en 2018/2019/2020 entre 10 h 45 et 11 h 30.

+ D'INFOS
morlaixstpolgym.fr

LA POLITIQUE JEUNESSE ET SPORTS

La municipalité a souhaité faire de sa politique enfance - jeunesse une priorité. Le Projet éducatif de territoire (PEdT) 2024 - 2027, guide l'action municipale pour les enfants et adolescents dans la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant, scolaire, périscolaire et extrascolaire.

UN ANIMATEUR SPORTIF SUR LA COMMUNE

Dans ce projet éducatif, le sport tient une place importante. A partir de la rentrée de septembre, un étudiant en alternance BPJEPs (Brevet Professionnel Jeunesse, Éducation Populaire et Sport) viendra dans les deux écoles, proposer un programme d'activités sportives. Pendant les vacances scolaires, l'étudiant complètera l'équipe du service jeunesse pour un accompagnement sportif à destination du jeune public. Cette formation, qui débouche sur un diplôme d'État permettant d'exercer les métiers d'animateur, servira d'évaluation concernant les besoins pérennes en matière d'animateur sportif sur la commune.

LE PETIT ESSOR COMME ACTION DE SENSIBILISATION

Pour la troisième année, le Petit Essor, qui rassemble les élèves des deux écoles en âge de faire du vélo, s'est tenu en mai dernier. Plus de 120 enfants ont paradé dans Carantec avec la particu-

larité cette année d'offrir deux parcours : l'un de 2,5 km pour les plus petits, l'autre de 5,5 km pour les enfants de plus de huit ans.

A l'instar de « La belle échappée » de l'association « La Vie en Rose », en plus d'être un moment de joie et de partage, cet événement permet de sensibiliser les enfants au sport santé, à la pratique du vélo et aux mobilités douces, à la sécurité routière et de leur présenter les nouveaux aménagements comme le chaussidou.

UNE SECTION VOILE COMME TREMLIN

Elle fête ses 10 ans ! La section voile du Collège des Deux Baies a obtenu, il y a deux ans le critère officiel national de Section sportive d'excellence. Au-delà de la pratique régulière d'une activité sportive, la section œuvre pour former les moniteurs de demain avec l'acquisition d'un savoir-faire technique pour emmener les élèves au niveau d'entrée en formation. Des élèves d'hier que l'on retrouve aujourd'hui comme moniteurs à l'école de voile.



À EXPLORER

NAUTISME

SOUTIEN AUX JEUNES SPORTIFS DU MONDE DE LA VOILE

La Mairie de Carantec est très présente dans le nautisme avec Carantec Nautisme un des atouts touristiques de la commune, mais aussi en soutenant des jeunes sportifs du monde de la voile qui excellent en régates et représentent Carantec au plus haut niveau. Cette année, trois Carantécois qui répondent aux critères d'exigence de la commune ont été retenus.



Hugo Madec, 14 ans, champion de France 2023 en Optimist, a un véritable talent qui le place dans la « short list » des espoirs bretons. Hugo a terminé deuxième de la Coupe Internationale de printemps (CIP) 2024 d'Optimist à La Rochelle, se qualifiant pour les championnats d'Europe, en Italie, début juillet.



Joseph Cloarec, 23 ans, est un jeune champion de voile très éclectique, présent sur des supports très divers, du Cormoran au très exigeant Figaro III. Champion de France espoir 2023 en Open 5.70 avec 2 autres jeunes de la Baie de Morlaix. Le programme 2024 de Joseph est très chargé avec en point d'orgue sa qualification pour la mini-transat 2025 qui se court sur des mini 6.5.



Thomas Jourden, 24 ans, qui vient de terminer second du Tresco 2024 dans son groupe avec son père Bruno sur le Jezequel-25 familial, navigue lui aussi sur des supports variés de la Caravelle dériveur emblématique de l'école de voile du château du Taureau, au Class 40. Il a participé en 2023 à la très médiatique Transat Jacques Vabre. En 2024, Thomas va participer aux championnats de France espoir et flotte partagée sur le voilier Voile Baie de Morlaix.

CALENDRIER DES RÉGATES

La Caragolf

Régate associant golf et les voile : Jeudi 8 août

Les régates traditionnelles

Jeudi 15 août

Challenge Ewen de Kergariou

Vendredi 16 août

Le Tour de Callot

samedi 17 et dimanche 18 août

Les régates du Taureau

samedi 24 et dimanche 25 août



À EXPLORER

LE TENNIS CLUB DES DEUX BAIES FÊTE SES CINQUANTE ANS !

Carantec est une des premières localités bretonnes à accueillir la pratique du tennis dans les années vingt. Le Tennis Club des Deux Baies (TC2B) a été déclaré au Journal officiel et affilié à la Fédération Française de Tennis en 1974. Il compte aujourd'hui parmi les trois clubs finistériens labellisés « Terre battue, Site Remarquable » par la Ligue de Bretagne de Tennis, reconnaissance du caractère exceptionnel du site caractéristique de la presqu'île de Pen al Lann. Il est labellisé « Club formateur catégorie jeunes » en 2022.

Pour fêter son cinquantenaire, le Club organise le 14 août, en marge du tournoi d'été, une animation exhibition avec deux anciens joueurs du top 50 mondial : Arnaud Clément, actuel directeur du tournoi ATP Challenger de Brest, ancien numéro 10 mondial, et ancien capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis, et Marc Gicquel, ancien numéro 37, vainqueur de notre tournoi d'été en 2018 et en 2019, qui détient à ce jour le plus beau palmarès breton !

Cette journée festive sera ouverte à tous les amateurs de tennis, notamment à nos adhérents, aux anciens présidents du TC2B, aux partenaires de l'association (à partir de 15 h 00), aux sympathisants ainsi qu'au grand public (à partir de 16 h 00, dans la limite des places disponibles).

Le Tennis Club propose des stages de tennis, ouverts à tous, du 8 juillet au 23 août et organise son traditionnel tournoi de première catégorie (15^{ème} édition) du 6 au 18 août.

Le Club accueillera à la rentrée en septembre un nouveau responsable sportif, Thomas Roussel. Il succèdera à Stéphane Pawlowski. Vous pourrez le rencontrer au Forum des associations, le 7 septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue ! ●

+ D'INFOS

tennis.carantec@gmail.com
Instagram : tc2b.carantec
Facebook : www.facebook.com/carantectennis



UN PEU

D'HISTOIRE

1971

Création du Tennis Club des 2 Baies par les jeunes de Carantec sous la houlette de Mrs Hascoet, Urien et Jacq, officialisé par la Fédération française de Tennis (FFT) en 1974.

1972

Création du 1^{er} tournoi homologué par la FFT.

1975-1976

Création des équipes hommes-femmes-enfants avec des cours collectifs adultes et enfants.

1983

Création de 2 courts extérieurs au Meneyer.

1987

Mise en place de vestiaires.

2008

Le Tennis C2B prend en charge le site de Pen al Lann, via une convention avec la mairie. Le tournoi de Pen al Lann est ainsi relancé.

2010-2020

Le Club connaît un essor en termes de licenciés. Le Tournoi international de Pen al Lann chaque été est devenu un événement.

2015

Naissance du club-house à Pen al Lann.

2016

Jumelage avec le prestigieux club de Wimbledon et création du Trophée George Wood, aviateur britannique dont l'avion a été abattu lors de la Seconde Guerre mondiale en région morlaisienne.

2018

Obtention du label « terre battue, site remarquable ».

L'ARBRE, UN BIEN COMMUN

Au conseil municipal du 2 mai 2024, les élus ont approuvé la Charte de l'arbre : une première en Finistère.

Destiné aux habitants et à l'ensemble des acteurs publics et privés, cette charte a pour ambition d'être un vecteur de sensibilisation à la valeur des arbres et un document de référence dans la conduite des projets.

Elle se décompose en trois parties :

Un schéma directeur qui a pour vocation de guider chaque projet pour protéger, gérer, renouveler et faire connaître le patrimoine arboré de Carantec : Marquer les entrées de la ville, accompagner les espaces de stationnement et les équipements, agrémenter et identifier les rues par la présence végétale, conforter le bocage en interface avec l'espace urbain ou végétaliser les cimetières, favoriser la plantation d'arbres lors d'opérations d'aménagement d'ensemble et lors des divisions parcellaires.

Un livret de l'arbre (joint à ce magazine) distribué à tous les Carantécois. Pédagogique, ce livret vise à sensibiliser les habitants sur le choix des essences, la façon de planter ou d'élaguer un arbre. Il permet aussi de rappeler la réglementation en vigueur sur la taille des haies, des clôtures. Un mémento réglemen-

taire des droits et devoirs des propriétaires, autour de l'arbre est également intégré.

Un volet dédié à la protection dans le cadre la révision et de la modification du PLUiH. Grâce au travail réalisé par l'entreprise « Vivre avec l'arbre », 4 300 arbres ont été recensés, caractérisés et intégrés au Système d'information géographique (SIG).

Ces données cartographiées permettent de prioriser le classement (ou non) de certains arbres.

À travers le Code de l'urbanisme, le législateur offre aux collectivités territoriales la possibilité de les protéger par deux réglementations :

- l'espace boisé classé (protection forte)
- l'élément identifié du paysage

Dans le cadre de la modification du PLUiH qui a lieu actuellement, la collectivité, mais aussi les propriétaires pourront demander le classement de certains arbres, haies ou bois dans l'un de ces deux niveaux de protection. Lors de l'état des lieux, Mickaël Jézégou « Vivre avec l'Arbre » a identifié 473 sujets qui mériteraient de l'être. ●

UNE NOUVELLE VIE POUR LE BOIS

Que faire des troncs d'arbres et autres branches mis à terre il y a huit mois par la tempête Ciaràn ? Une solution innovante a été mise en œuvre pour transformer et valoriser ce bois.

D'après un état des lieux réalisé par Antoine Morvan, directeur des services techniques et Mickaël Jézégou, spécialiste de l'arbre, il reste actuellement une centaine d'arbres à abattre et autant à élaguer sur le domaine public communal. Ce sont principalement des résineux (pins, thuyas et cyprès) et des feuillus (châtaignier, robinier, chênes).

UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Du côté du parc Claude-Goude, c'est la désolation : 40 arbres sont tombés et 78 sont à abattre. « Le haut du parc va devenir une clairière », constate Antoine Morvan. Il va falloir abattre, élaguer, exporter, replanter et reconfigurer le parc. Une autre difficulté a fait surface : Que faire de tout ce bois ?

Toutes les essences étant recyclables, décision a été prise de trouver des solutions de valorisation du bois avec les entreprises mandatées pour réaliser ces travaux.

Différents traitements ont été mis en place :

- **Le broyage :** la commune fournit la matière, l'entreprise broie et génère des plaquettes. Ces plaquettes permettront par la suite d'alimenter les chaudières

industrielles, celles des piscines publiques des environs ou encore le réseau de chaleur urbain de Brest.

- **L'élagage :** le bois élagué pourra être soit utilisé en bois de chauffage, soit (suivant sa valeur), transformé en bois d'œuvre et revendu aux scieries.

Les grosses pièces imputrescibles (cyprès, châtaignier, robinier) seront stockées par la commune pour un réemploi futur. Des grumes de cyprès de Lambert ont, par exemple, déjà été utilisées pour fabriquer les assises du point de vue PMR à Pen al Iann.

Les branchages de petit diamètre seront broyés et laissés sur place pour produire de la matière organique afin de favoriser l'implantation de nouvelles essences.

Cette opération donnant/donnant – qui a été mise en œuvre pour dégager les routes – le sera également pour le chantier du parc Claude-Goude qui débutera en septembre.

Pour rappel, le parc Claude-Goude, fermé la veille de la tempête pour des raisons de sécurité, sera, après tous ces travaux, réouvert au cours du dernier trimestre 2024. ●



7 000 m³
de bois récupérés
lors du dégagement
des routes
ont généré 1 400 m³
de plaquettes

L'aménagement du Clouët primé

La commune a initié un projet d'aménagement paysager au Clouët. En partenariat avec l'Atelier Bivouac et les services techniques, ce projet a été inauguré en 2023. Il fait désormais le bonheur des promeneurs.

Grâce à la valorisation du cyprès de Lambert et aux aménagements des abords, ce projet a reçu deux distinctions majeures :

- Celle d'arbre remarquable de France. Ce label, décerné par l'association « Arbres » et reconnu par le secrétariat d'État à la biodiversité, vient récompenser le travail accompli par la municipalité de Carantec pour entretenir et préserver cet arbre vieux de 150 ans.
- Le projet figure également parmi les finalistes d'un concours départemental d'exposition itinérante du CAUE du Finistère et vient récompenser la collaboration entre la commune et l'entreprise de maîtrise d'œuvre.



À VIVRE

L'ESPACE des sciences

Sur 2 400 m², au cœur de l'ancienne Manufacture des tabacs, l'Espace des sciences de Morlaix ouvre ses portes. En parcourant les huit salles d'exposition, vous accéderez au plaisir de la découverte scientifique dans toute sa richesse et sa diversité, à partir d'observations, d'expérimentations, d'expériences ludiques, de multimédias...

Votre visite vous révélera un patrimoine industriel exceptionnel, d'extraordinaires machines restaurées, ainsi que l'histoire des hommes, des femmes et des enfants qui ont travaillé pendant trois siècles dans ce site morlaisien emblématique, véritable palais de l'industrie.

Préparez votre visite sur : www.espace-sciences-morlaix.org

LE PLUI-H évolue !

Le PLUi-H, document de planification urbaine qui traduit le projet global d'aménagement du territoire à l'échelle des 26 communes et fixe en conséquence les règles d'utilisation des sols, évolue.

Deux procédures sont en cours : la révision n°2 et la modification n°2. Tout au long de ces deux procédures d'évolution, les personnes intéressées sont invitées à s'exprimer, à partager leurs opinions sur les différents projets et à donner un avis à un stade précoce des procédures sur les évolutions envisagées.

La révision concerne les changements relatifs à la constructibilité d'un terrain agricole ou naturel, pour le classement d'un espace boisé classé, etc. La modification pour les autres demandes : Par exemple, pour un changement d'affectation : projet d'habitat sur une parcelle aujourd'hui dédiée à de l'activité ou à de l'équipement.

Ces procédures feront l'objet d'enquêtes publiques.

Pour plus d'information rendez vous sur morlaix-communauté.bzh



LA DÉCHETTERIE DE TAULÉ fait peau neuve

Afin de répondre à l'évolution des exigences réglementaires, des travaux de réhabilitation de la déchetterie sont nécessaires et débuteront le 17 août prochain pour une fin prévue pour l'été 2025.

Les travaux concernent une amélioration des conditions d'accueil des usagers, de sécurisation du stockage des différentes filières :

- Création d'un bâtiment de 150 m² pour accueillir l'ensemble des différentes filières de déchets spécifiques : équipement électriques et électroniques, déchets dangereux, huiles usagées.
- Réalisation d'une zone de réemploi pour la collecte des vieux papiers/papiers/journaux par valorisation avec l'association « Terre d'Espoir ».
- Création de locaux pour les agents.
- Construction de trois quais supplémentaires pour accueillir de nouvelles filières de valorisation et agrandissement de la plateforme inférieure du site pour l'élargissement de 1 350 m² de la partie déchets verts.
- Travaux de réfection de voirie et de génie civil pour mise en place de la vidéo protection et du contrôle d'accès.

Ce chantier coûtera 2 millions d'euros à la charge de Morlaix Communauté.

À PARTAGER



Musiques AD LIB



LES LOGOS D'EL GLOBOS

UNE SACRÉE SIGNATURE

Créateur de la célèbre bigoudène d'À l'Aise Breiz, décorateur attitré pendant vingt ans du Festival des Vieilles charrues et concepteur de nombreux logos de marque bretonne, Xavier Richard alias « El Globos » nous a brutalement quittés le 8 avril dernier.

Nous souhaitons ici lui rendre hommage en publiant les nombreux et précieux logos qu'il a dessinés. Ces visuels continueront longtemps à marquer l'identité de la commune et le mouvement associatif local.

Un beau travail d'artiste. ●

Palade artistique



DÉPART EN RETRAITE D'ANNIE SALIOU

« JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI... »

Finis les délibérations, les budgets, les conseils municipaux..., après 39 ans de travail dont 31 ans à Carantec, Annie Saliou, Directrice générale des services va ouvrir une nouvelle page de sa vie. Son pot de départ organisé le 20 juin a été l'occasion pour Nicole Ségalen et Jean-Guy Guéguen ancien maire de revenir sur sa carrière et de saluer sa rigueur, son engagement et sa ténacité.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE VOTRE CARRIÈRE ?

Je ne serais pas arrivée là si en 1984, alors que j'étais en dernière année de faculté à Brest, un professeur de droit public Richard Le Roy n'avait pas souligné que les premières grandes lois de décentralisation qui venaient d'être votées en 1982 et 1983, offriraient de belles perspectives de carrière dans la fonction publique territoriale.

En 1985, après l'obtention du concours, j'ai été nommée par le Dr Jean-Jacques Cléach, maire de Morlaix de 1971 à 1989 au service financier où j'ai passé huit ans dont trois ans sous le mandat d'Arnaud Cazin-d'Honincthun maire de 1989 à 1995

En 1993, le poste de DGS à Carantec m'est apparu comme une réelle opportunité. J'ai été recrutée par Jacques Pommellet, maire de 1989 à 1995.

Par la suite, j'ai toujours eu la confiance des maires qui se sont succédé. André Jacq un mandat de 1995 à 2001, Jean-Guy

Guéguen 3 mandats de 2001 à 2020, Nicole Ségalen-Hamon un mandat depuis 2020.

QUE RECOUVRE LA FONCTION DE DGS ?

Le DGS est le bras droit du Maire et le directeur des services. Son rôle est d'assurer la coordination générale des services et la mise en œuvre des décisions du conseil municipal. C'est un métier dont les missions sont très variées : finances, aide à la décision, organisation et contrôle du bon fonctionnement des services, suivi des textes réglementaires, affaires foncières, suivi des contentieux, préparation et suivi des conseils municipaux.

Le volet juridique et les ressources humaines tiennent aussi une place importante. Le travail en équipe est essentiel. Il en va de la bonne organisation et du bon fonctionnement des services et de notre image de marque. Enfin le relationnel avec les élus, les agents, le public, les représentants des intercommunalités, les partenaires financiers, les bureaux d'études, les maîtres

« L'intérêt général est une notion que j'ai toujours défendue avec force et conviction »

Annie Saliou



d'œuvre, les enseignants est primordial.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN OU DE PLUSIEURS FAITS MARQUANTS AU COURS DE CES 31 ANNÉES DE TRAVAIL ?

Parmi les faits marquants, je retiens :

- La création des communautés de communes et des communautés d'agglomération et les transferts de compétences à Morlaix communauté dans des secteurs clés : les ordures ménagères, l'eau l'assainissement, l'Office de tourisme, les zones d'activités, les documents d'urbanisme.
- Une équipe de 35 agents qui s'est renouvelée au fil du temps et avec laquelle j'ai beaucoup apprécié de travailler ;
- Le travail toujours intéressant avec les représentants élus et professionnels des différents « satellites de la mairie » : l'Ehpad, l'école de voile, le golf, l'Office de tourisme ;
- L'arrivée du tout numérique ;

- Le Kelenn, ses projets, ses contentieux, sa salle ;
- La crise sanitaire en 2020 avec un confinement décidé le surlendemain des élections et une période de deux mois avec deux maires, un sortant prolongé dans ses fonctions et un entrant dans l'attente d'une date de conseil d'installation, alors que des décisions totalement inédites et à fort enjeu étaient à prendre chaque jour.

NOMBREUX SONT CEUX ET CELLES QUI SALUENT VOTRE ENGAGEMENT ET NOTAMMENT VOTRE ATTACHEMENT AU SERVICE PUBLIC. L'INTÉRÊT GÉNÉRAL EST DONC POUR VOUS UN LEITMOTIV ?

J'ai eu un métier passionnant justement parce qu'il est au cœur du service public. Quand vous travaillez pour l'intérêt général, vous ne doutez jamais de l'utilité de votre action qui est en lien direct avec le quotidien des habitants de votre commune. Oui, l'intérêt général est un leitmotiv, je l'ai beau-

coup partagé avec mes collègues. Ce n'est pas toujours facile car il arrive qu'il se heurte aux intérêts particuliers. C'est une belle notion que j'ai toujours défendue avec force et conviction.

LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX AU PERSONNEL, VOUS AVEZ AGRÉMENTÉ VOTRE DISCOURS DE CHANSONS D'ALAIN SOUCHON. IL Y A AUSSI DE L'HUMOUR ET DE LA FANTAISIE CHEZ VOUS ?

Indispensable le sens de l'humour dans ce métier, il permet de prendre de la distance et d'introduire de la légèreté dans le quotidien. Dans ce domaine, j'ai été bien accompagnée par « mon » équipe qui n'en manque pas non plus. Au fil du temps, la cérémonie des vœux est devenue l'occasion de faire passer quelques messages différemment. Une sorte de jeu. Pour 2024, le thème du temps qui file était une évidence. Alors Souchon oui, mais aussi Françoise Hardy et bien d'autres, mais c'est Aznavour qui a eu le mot de la fin avec « Hier encore, j'avais 20 ans ».

ON CONNAÎT VOTRE DISCRÉTION, MAIS POUVEZ-VOUS NOUS LIVRER QUELQUES CONFIDENCES SUR CETTE NOUVELLE PAGE QUI S'OUVRE ?

La discrétion est un choix que j'ai fait en prenant des fonctions de DGS. L'exercice est parfois périlleux, mais la neutralité est de mise quels que soient les choix politiques. Quelques confidences ? En quittant mes fonctions un 1^{er} juillet, je commence par des grandes vacances. Comme dans beaucoup de familles carantécoises nos vacanciers arrivent. Vive les vacances à Carantec, à Locqué-nolé et à l'île de Batz en version

« Entre Terre et Mer en baie de Morlaix », de Carantec à Locqué-nolé en passant pas l'île de Batz. Ensuite entre « rêve et réalité » l'avenir le dira, un tour d'Europe et des capitales européennes en van et vélo, naviguer, rejoindre Bordeaux à vélo pour voir Paul et Anouk, sortir mes pinceaux et mon carton à dessin, profiter pleinement de la médiathèque et du cinéma, fréquenter l'université... du temps libre...

Je quitte la mairie et son fronton si souvent franchi dont la devise est symboliquement « liberté égalité fraternité » pour un nouvel espace dont la devise est « liberté, liberté, liberté ». ●



La relève est assurée

Forte d'une expérience de vingt ans, Morgane Salaün a pris ses nouvelles fonctions de DGS le 8 juillet. Après 15 ans au sein de Lannion Trégor Communauté, son souhait de retrouver la polyvalence des missions d'une commune avec la proximité de la population des services et des élus devrait être pleinement satisfait à Carantec.

DIMANCHE 7 JUILLET

JOURNÉE VINTAGE

Au Kelenn – friperie, vinyles... véhicules anciens, concerts.

+ D'INFOS

Restauration sur place : food-truck et buvette dès 11 h 30

SAMEDI 13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE

Tiré depuis la plage du Kelenn à la tombée de la nuit, suivi d'un bal populaire place de l'église.

MARDI 16 JUILLET

CONCERT VOIX ET VIOLONCELLE

Par le duo Maelise Parisot et Dorothee Thivet

+ D'INFOS

20 h 30 à l'Église

SAMEDI 20 JUILLET

CONCERT « GRANDE MUSIQUE JOYEUSEMENT TRÉPIDANTE »

Avec Pierre Yves Plat

+ D'INFOS

De 18 h 00 à 19 h 30. Chantier Naval de la Grande Grève, 52 Route de la Grande Grève



DIMANCHE 28 JUILLET

VIDE-GRENIER DE L'ASSOCIATION DES PLAISANCIERS

Espace Maurice Guyomard.

+ D'INFOS

pecheursplaisanciers.carantec@gmail.com

VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 AOÛT

SON AR KELENN : ATELIERS ET CONCERTS

Deux journées de découverte musicale animées par des compositeurs et musiciens d'exception dans une ambiance conviviale.

+ D'INFOS

Sous chapiteau au Kelenn www.stravinskycarantec.org

DIMANCHE 4 AOÛT

« NOVECENTO »

D'après l'œuvre d'Alessandro Barrico par la Compagnie Train Fatal.

+ D'INFOS

Sous chapiteau au Kelenn à 21 h. Prix libre, pas de réservation (130 places).

SAMEDI 10 AOÛT

SOIRÉE MOULES FRITES & CHANTS DE MARINS

+ D'INFOS

Place de la mairie. À partir de 19 h 00.

DIMANCHE 11 AOÛT

CONCERT PAR LE GROUPE EXPRESSIONS, CHANSON RELIGIEUSE

+ D'INFOS

18 h 00 à l'Église

MERCREDI 14 AOÛT

FEU D'ARTIFICE

Déambulation musicale et lampions au port

+ D'INFOS

RDV à 21 h devant la mairie

SAMEDI 24 AOÛT

COULEURS DE BRETAGNE

Venez peindre et dessinez Carantec.

+ D'INFOS

RDV à 8 h à l'Espace André Jacq 2 rue Pasteur.



DIMANCHE 25 AOÛT

CONCERT SPIRITUEL MAGNIFICAT

Par le chœur Jubilate de Toulon

+ D'INFOS

18 h 00 à l'Église

SAMEDI 31 AOÛT

ROCKIAVELIC

Concerts métal : Unwanted, Edwood, Tregorgones, Darken.

+ D'INFOS

À partir de 18 h 00 – Kelenn. Entrée gratuite et restauration sur place.

EXPOSITIONS

AQUARELLES

France Salaün et Gilles Brunerie : du 08 au 21 juillet.

+ D'INFOS

Préau de l'école de Callot

ATHLÈTES EXTRAORDINAIRES

Une exposition prêtée par la bibliothèque départementale sur le handisport aux JO du 19 juillet au 30 août

+ D'INFOS

Médiathèque, entrée libre

WEEK-END ARTISTIQUE

Exposition-vente organisée par l'association Création et Peinture. Samedi 20 et dimanche 21 juillet.

+ D'INFOS

Kelenn - Entrée libre

ARTISTES PEINTRES

Sylvie Mafaity et Viviane Léon du 22 juillet au 04 août.

+ D'INFOS

Préau de l'école de Callot

ARTISTE PEINTRE

Josée Gauthier du 5 au 18 août.

+ D'INFOS

Préau de l'école de Callot

LES ARTISTES DE L'ASSOCIATION SALON DES ARTS

Du 19 août au 1^{er} septembre

+ D'INFOS

Préau de l'école de Callot

CALLOT SUBMERSIBLE

Emmanuelle Sacchet, Muriel Rousseau Ovtchinnikov, Nikolai Ovtchinnikov présentent Callot submersible. Du 27 août au 1^{er} septembre.

+ D'INFOS

Espace André Jacq – 2 rue Pasteur de 11 h 00 à 19 h 00. Entrée libre.

CARANTEC

Salon des Arts



EXPOSITIONS

SALON DES ARTS

60 artistes présentent leurs œuvres à l'Espace André Jacq. Du 14 juillet au 18 août de 14 h 30 à 18 h 30.

+ D'INFOS

2 rue Pasteur - Entrée libre

Peintures & Sculptures
14 juillet 2024 - 18 août 2024

Espace André Jacq 2, rue Pasteur



Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h et le jeudi matin de 10 h 30 à 12 h 30

CONCOURS PHOTO

Pendant l'été, photographiez « Les Chemins de l'estran carantécois ». Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, dont les thèmes sont cette année : Patrimoine des itinéraires, réseaux et connexions et patrimoine maritime. Un concours est ouvert jusqu'au 6 septembre et les photos seront exposées les 21 et 22 septembre, Espace André Jacq.

+ D'INFO

Informations, règlement et inscriptions : www.caranteculture.com/concours-photo-2024/



SOIRÉES TRANSATS

UN JOUR, UNE ANIMATION

Retrouvez le Festival des soirées transats du 11 juillet au 22 août au jardin du Verger à 18 h 00. Gratuit.

+ D'INFO

Le lundi : un conte sur un transat
Le mardi : Mardi Trans'arts
Le mercredi : Quittons nos transats (inscriptions à l'Office de Tourisme)
Le jeudi : Place aux mômes
www.baiedemorlaix.bzh/fr/agenda



EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

En application de l'article L-2121-27-1 du CGCT, cette page est destinée à la libre expression des élus municipaux n'appartenant pas à la majorité.

Vous pouvez nous joindre par mail : pourcarantec@gmail.com ou sur la page Facebook **Pour Carantec**.
Permanence : **le samedi de 10 h 30 à 12 h.**

LE GROUPE « POUR CARANTEC »

CARANTEC : STATION CLASSÉE DE TOURISME !

Malgré la volonté affichée de « stimuler l'économie touristique » dont le label station classée de tourisme nous oblige, force est de constater que :

- le changement des luminaires pour les rendre moins énergivores (dont 4 au golf!), restent désespérément éteints.
- le parc Claude Goude est laissé à l'abandon.
- les stigmates de la tempête Ciaràn sont toujours présentes à l'entrée de ville.
- les infrastructures paysagères sont sans éclat.
- Certains trottoirs sont envahis par la végétation. Ils deviennent difficilement praticables pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite.
- le forum de l'espace André Jacq (Musée maritime, Office de tourisme) est en état végétatif depuis quatre ans.
- Le projet de jumelage est toujours en panne.
- Les plans de ville et les indications de commerce sont devenus obsolètes.

- Cela serait-il dû à une mauvaise gestion des dépenses réelles de fonctionnement? Elles ont augmenté de 23 % en moyenne depuis 2020, malgré les transferts successifs de compétence à Morlaix communauté.

Et pourtant, les ressources fiscales progressent très sensiblement :

- La majoration de 60 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) a été votée pour 2024 (+420 000 €) ;
- Les impôts locaux (taxe foncière principalement) font également partie de cette croissance de recettes (+327 000 € en 2023) ;
- Les droits de mutation représentés par la taxe sur les transactions immobilières perçus par notre commune augmentent régulièrement (417 000 € en 2023).

Annie Saliou a occupé la Direction générale des services de la commune pendant 31 ans, nous lui souhaitons une bonne retraite, ainsi que la bienvenue à sa remplaçante Morgane Salaün.

Bel été et bonnes vacances à tous.

À NOTER

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Elio, Gino, Marcel CHAUVOT ROUSSY, le 1^{er} février 2024
Raphaël BELLEC, le 27 avril 2024
Charlie LE VOT, le 05 mai 2024



MARIAGES

Dominique COCAIGN et Isabelle RECCO, le 23 mars 2024
François CHARLES et Louise JOURDAN, le 04 mai 2024
Quentin DUBEDOUT et Caroline DEVOUGE, le 04 mai 2024
Nicolas MIOSSEC et Caroline DANIÉLOU, le 25 mai 2024
Christophe BERRESSE et Victoria SALANÇON, le 25 mai 2024



DÉCÈS

Aurore SOWINSKI, le 09 novembre 2023

Étienne MARZIN, le 18 novembre 2023

Sabine GALLETAUD, veuve CAROFF, le 21 novembre 2023

Yves HAMON, le 22 novembre 2023

Jacques LE BAYEC, le 06 décembre 2023

Marcelle BERTÉVAS, veuve GAÏFFAS, le 06 décembre 2023

Jacques BERA, le 14 décembre 2023

Renée CASTEL, veuve SCOUARNEC, le 14 décembre 2023

Marie-France SAOÛT, veuve LAIR, le 16 décembre 2023

Yan LADROUE, le 24 décembre 2023

André OLLIVIER, le 29 décembre 2023

Annic PRIGENT épouse LE BIAN, le 31 décembre 2023

Germain LE BERRE, le 25 janvier 2024
Claude RANNOU, veuve GUERMEUR, le 22 janvier 2024

Yves HERVÉOU, le 27 janvier 2024

Félicienne PRIGENT, épouse MAHÉ, le 27 janvier 2024

Denise DUPONT veuve PRUVOT, le 31 janvier 2024

Martial SIMON, le 08 février 2024

Christian CLÉDIC, le 12 février 2024

Brigitte SIBIRIL, épouse TALABARDON, le 01 mars 2024

Yvette DUCASSE, veuve PLAGET, le 12 mars 2024

Antoine ORTHOLAN, le 14 mars 2024
Jeanne PENVEN, veuve KERLEROUX, le 24 mars 2024

Michelle ABALAIN, veuve SENANT, le 25 mars 2024

Jean Claude VYSKOC, le 26 mars 2024

Patrick DEWIT, le 28 mars 2024

Jean-Yves LE NEN, le 1^{er} avril 2024

Yves GARO, le 02 avril 2024

Jean Claude DAFFNIET, le 07 avril 2024

Yvette BIHAN, veuve COZIC, le 11 avril 2024

Albert PÉRON, le 06 avril 2024

Xavier RICHARD, le 08 avril 2024

Marie-Louise LE ROUX, veuve LE BIHAN, le 18 avril 2024

Jean François SAILLOUR, le 24 avril 2024

Guillaume COSTE, le 02 mai 2024

Joël JOUAUX, le 12 mai 2024

Marie Christine LE BORGNE, veuve BERTHOU, le 17 mai 2024

Henri GALLOU, le 29 mai 2024

Jacques QUEINNEC-BOUCHER, le 30 mai 2024

Loïc SERRURIER, le 1^{er} juin 2024

Loys LAOUÉNAN, le 12 juin 2024

Joe FRÉLICOT, le 12 juin 2024

LE PROGRAMME
DE JUILLET & AOÛT

FESTIVAL

Les Soirées Transat

À
18H

GRATUIT
FREE

LE LUNDI JARDIN DU VERGER

CONTE SUR UN TRANSAT

- 15.07 Nolwenn Champagne
*Regarder danser l'écureuil
et autres merveilles*
- 22.07 Charles Gambiez & Morgan Touzé
Train dragon et mobylette
- 29.07 Patricia Sanchez
Le carnet du P'tit Joseph
- 05.08 Blanche Lelievre *Les contes du vent*
- 12.08 Yann Quéré *Contes de Bretagne*
- 19.08 Véronique Pédréro *Pioche à mots*

LE MERCREDI PLAGE DU KELENN

QUITTONS NOS TRANSATS

- 17.07 Marche aquatique*
- 24.07 Yoga*
- 31.07 Beach Volley
- 07.08 Zumba
- 14.08 Beach tennis
- 21.08 Marche aquatique*
& Beach handball

* Marche aquatique et Yoga :
sur réservation à l'office de tourisme.

LE MARDI JARDIN DU VERGER

CONCERTS TRANS'ARTS

- 16.07 Juna & Bubbey Masey
- 23.07 moonengineer & Gabriel Auguste
- Merc. Tous à Callot ! Marie Abgrall & Lesneu
- 31.07 (sur réservation à l'office de tourisme)
- 06.08 DJ Taoking & Brazakuja
- 13.08 Blutch & Gwendoline
- 20.08 à 21 h 30 Cinétoile Encanto par Disney

LE JEUDI JARDIN DU VERGER

PLACE AUX MÔMES

- 11.07 Madame Rebiné *Tour de la place*
- 18.07 Gentleman *Jongleur Formidable*
- 25.07 La roulette ruche *Faut qu'ça tourne*
- 01.08 Olifan *À l'ouest je te plumerai*
- 08.08 Kilombo *Étranges étrangers*
- 15.08 Attention Dragons
- 22.08 Surprise effect
We connect the world 2.0



Carantec
TERRE MERVEILLEUSE

Pour tous les spectacles,
en cas de pluie, se renseigner auprès
de l'office de tourisme de Carantec
pour connaître le lieu du repli